



COMMUNIQUE DE PRESSE
UNIC, branche « Éducation Routière » de la FNAA
Jeudi 4 Février 2015

PRIVATISATION DE L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'UNIC EST FAVORABLE À LA REFORME

L'UNIC, branche éducation routière de la FNAA, soutient la réforme de l'examen théorique du permis de conduire. L'UNIC a été le premier syndicat d'école de conduite à demander la privatisation des examens dès 2006.

Cette externalisation prévue par le Ministre de l'Intérieur dès juin 2014 et confirmée par la loi dite Macron d'août 2015 permettra d'apporter aux candidats au permis de conduire un service moderne et sortira l'ensemble des acteurs du permis de conduire du marasme induit par la pénurie des places d'examens.

Une privatisation pour les candidats.

Cette réforme permettra de produire des places d'examens en quantité suffisante pour répondre à la demande, et d'en finir avec les listes d'attentes qui découragent les candidats. Les nouveaux opérateurs agréés mettront en place des systèmes de réservations modernes via Internet, des examens à des heures plus conformes aux possibilités des candidats : en fin d'après-midi, le samedi. Tout ceci apportera souplesse et efficacité.

Une privatisation pour les écoles de conduite.

Contrairement aux affirmations de certains, les écoles de conduite ne seront pas exclues du système. En effet les écoles de conduite auront la possibilité de réserver des places pour leurs élèves, soit individuellement, soit par groupe. Ainsi, et selon les difficultés pour se rendre sur les lieux d'examens, les écoles de conduite pourront continuer à proposer un service d'accompagnement à leurs élèves. La flexibilité apportée permettra de mieux organiser les formations, traditionnelles ou stages, avec l'assurance de pouvoir présenter l'élève à l'examen.

Depuis 2006 l'UNIC demande la réforme d'un système obsolète et fermé, système rendant l'élève otage de l'administration. Cette ouverture est une réponse à nos attentes : elle réconcilie les candidats et les écoles de conduite dont les intérêts sont communs.

L'élève aura toujours besoin de formateurs qualifiés pour l'aider à se préparer à l'examen et, libéré du « chantage à la place d'examen », pourra en confiance, travailler avec les professionnels.

Ne reste plus qu'à poursuivre la réforme jusqu'à son terme en privatisant l'examen pratique.

L'UNIC salue cette réforme et engage les écoles de conduite à s'y adapter avec volonté et sans crainte.

Contacts presse:

Monsieur Colombani - Président Unic - colombani.philippe@orange.fr / 06 67 07 83 86

Lise-Audrey Bazerole - Chargée de communication FNAA – lise-audrey.bazerole@fna.fr / 01 40 11 98 23